

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1638

Rubrik: Communication

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La télé dans le téléphone

**Swisscom veut diffuser des programmes TV via son réseau.
L'opération risque cependant de réduire à néant la concurrence cablée.**

La nouvelle stratégie de Swisscom s'appelle *Triple play*, ce qui n'a rien de surprenant pour une entreprise qui baptise ses annuaires des *Directories*. L'ancien opérateur national veut faire passer par la ligne téléphonique trois services différents à l'aide de la technologie ADSL: Internet, ce qui est déjà le cas, la téléphonie, dès le 1^{er} avril 2005, pour des usages qui semblent avant tout professionnels et la télévision, depuis une semaine pour les enregistrements d'émissions et dès cet automne pour la réception des chaînes. Dans le domaine de l'audiovisuel, les enjeux sont lourds et vont bien au-delà de simples propositions techniques.

La nouvelle offre en matière d'enregistrement est très surprenante. Swisscom loue une boîte avec un gros disque dur (deux cents heures d'enregistrement) qui se place entre la TV

et la prise du téléréseau. Il est possible de programmer des enregistrements depuis l'écran de télévision ou depuis Internet. Première restriction: contrairement à un enregistreur DVD avec disque dur, il est impossible de graver une émission.

Second problème et il est d'importance: les chaînes qu'il est possible d'enregistrer sont prédefinies. Actuellement, aucune TV locale n'est dans la liste. Quand on sait l'excellent travail d'animation de la vie publique accomplie par une chaîne comme TVRL à Lausanne, ou par d'autres chaînes locales ailleurs, cette absence laisse pantois. Swisscom ne se contente pas de fournir le tuyau, mais il choisit les programmes qui peuvent être enregistrés. Cette confusion des genres, entre contenant et contenu, n'est pas admissible et une intervention de l'Office fédé-

déral de la communication (OFCOM) est indispensable.

Une stratégie absurde

Troisième interrogation: le prix. Swisscom propose sa boîte à 24,50 francs par mois avec des frais uniques d'installation de 95 francs. Or, dans n'importe quelle grande surface, des enregistreurs DVD avec disque dur sont proposés à moins de 700 francs, soit le coût atteint en moins de deux ans pour l'usager qui souscrirait à l'offre de Swisscom. Cette politique commerciale semble tellement absurde que les tarifs devraient rapidement chuter, à moins qu'une stratégie tortueuse d'occupation précoce du terrain, avant d'éventuels concurrents, soit à l'œuvre.

Mais ces interrogations sont dérisoires à côté des questions posées par l'offre de réception des programmes via l'ADSL proposée dès cet automne, à des

tarifs non encore fixés. Aujourd'hui le récepteur est branché directement sur une prise du téléréseau (ou une prise d'antenne). Avec l'ADSL, le téléviseur est relié à un modem lui-même raccordé à n'importe quelle prise téléphonique. Swisscom vise avant tout les parts du marché détenu par Cablecom en Suisse alémanique. En Suisse romande, la situation est différente. Les téléréseaux sont souvent en main publique, diffusent toutes les chaînes gratuites en langue française et jouent un rôle de service public pour un prix modéré se situant autour de 25 francs par mois.

L'arrivée de la concurrence de Swisscom est bien sûr un élément très positif pour le consommateur, surtout pour les rares téléspectateurs - moins de 10% - qui ne sont pas reliés à un téléréseau. Mais il ne faut pas se leurrer, la force de frappe de l'ancien opérateur national peut lui permettre de casser en quelques années les téléréseaux existants, s'il pratique une politique tarifaire agressive. Il se retrouvera en quasi-monopole, réduisant par la même occasion à pas grand-chose la valeur des énormes investissements consentis depuis une vingtaine d'années pour l'installation du câble.

Si le choix des programmes fournis à la Suisse romande est décidé depuis Berne ou Zurich avec la même indifférence aux spécificités locales que celle constatée aujourd'hui pour la nouvelle offre de boîte à enregistrer (baptisée pompeusement Bluewin TV 300), il n'est pas sûr que le consommateur gagne au change.

Suite du courrier

pour concocter une constitution unique, adaptée à un pays très décentralisé. Nous pouvons très bien conserver nos territoires cantonaux, avec des autorités élues. Avec une seule Loi, l'adaptation aux événements serait infiniment plus souple. Je parle d'une idée irréaliste? Depuis vingt ans, je vis à Neuchâtel et travaille à Berne, dans deux Etats, qui en fait sont si proches. J'ai l'impression que cette idée est largement partagée... mais nous gaspillons nos intelligences à réviser nos constitutions cantonales.

Oui, c'est une utopie, car rien n'est à attendre de notre grouillement d'élus, qui auraient peur de perdre leur parcelle de

pouvoir. Comme avant la chute du mur de Berlin, nous attendons que nos murs de Merlin s'écroulent. Je suis convaincu que, sous la pression des citoyens, qui en ont ras-le-bol de cette Helvétie si inutilement compliquée, nos murs morts vont se déliter beaucoup plus vite que nous ne l'imaginons.

Et l'Europe unie? Quand la Suisse s'unira, elle s'y coulera naturellement, comme un fleuve tranquille, issu de torrents alpins, dans un virage historique que symbolise le Rhin à Bâle.

Laurent Ducommun
Colombier, Neuchâtel